

>> Les premières règles de construction des terrasses en bois

Les terrasses bois se développent en France en l'absence de règles professionnelles. L'UNA CMA réagit pour apporter aux menuisiers et charpentiers des recommandations de bases.

Au travers d'un premier cadrage technique de conception et de mise en oeuvre, l'UNA CMA entreprend la rédaction d'un guide regroupant toutes les recommandations sur le sujet.

Ce premier document sera vraisemblablement suivi du DTU, indispensable à la garantie de qualité que nécessite ce type d'ouvrage.

>> La simplification de la réglementation

Les professionnels doivent posséder une parfaite connaissance des règles professionnelles. Mais celles-ci sont rédigées pour des structures dotées de moyens pour les consulter et les appliquer, ce qui n'est pas le cas des entreprises artisanales.

C'est pourquoi l'UNA CMA élabore des ouvrages techniques pour les entreprises artisanales :

- les guides des Euro codes Bois
- les calepins de chantiers (DTU) et plus particulièrement le n°5 pour les planchers bois
- le guide des bonnes pratiques de mise en oeuvre du parquet
- le guide déchet bois, etc...



Artisans du Bâtiment

UNA
Charpente Menuiserie
Agencement



Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. : 01 53 60 50 00 - Fax : 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr





>> Les UNA de la CAPEB

Défendre, promouvoir et représenter l'artisanat du bâtiment, telles sont les missions de la CAPEB.

Dans cet esprit, 8 Unions Nationales Artisanales (UNA) représentent tous les métiers :

- UNA Charpente-Menuiserie-Agencement
- UNA Couverture-Plomberie-Chauffage
- UNA Equipement Electrique et Electronique
- UNA Maçonnerie-Carrelage
- UNA Métiers de la Pierre
- UNA Métiers et Techniques du Plâtre
- UNA Peinture-Vitrierie-Revêtements
- UNA Serrurerie-Métallerie

Les UNA ont un rôle d'animation et de proposition en faveur des professions.

>> Les priorités de l'UNA CMA

- Défendre et promouvoir les artisans du bois dans la construction
- S'investir fortement dans la formation initiale et continue
- Suivre et agir sur la réglementation technique des professions du bois
- Apporter aux entreprises des informations sur la réglementation professionnelle au travers d'ouvrages élaborés pour les artisans
- S'engager dans les démarches de qualité accessibles aux entreprises artisanales

>> Les actions de l'UNA CMA sur le développement durable

Si le bois est unanimement reconnu comme le seul matériau naturellement renouvelable et capable de stocker 1 tonne de CO2 par m³ de bois dans la construction, il doit être défendu par son secteur.

L'UNA CMA participe à la campagne «le bois c'est essentiel» afin de positionner le bois à sa place de «Premier matériau environnemental».

>> Répondre aux besoins de formation professionnelle de l'entreprise

Le service de proximité CAPEB aide les entreprises à définir leurs besoins en matière de formation, les conseille sur le choix des organismes de formation, et les accompagne dans leurs démarches administratives afin d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation de leurs projets.

La CAPEB contribue également au développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation.

Tout entreprise artisanale de Charpente, de Menuiserie ou d'Agencement souhaitant s'engager dans une démarche de formation (pour l'artisan, son conjoint ou ses salariés) peut s'adresser au correspondant formation de sa CAPEB départementale.



>> L'Eurocode de la charpente bois

Si les règles CB 71 et le DTU P 21-701 ont été les références des calculs des structures bois jusqu'à présent, l'Eurocode 5 (NF P 21-711) va être rapidement mis en vigueur.

Afin que les entreprises dépourvues de bureau d'étude puissent utiliser cet ouvrage de référence, l'UNA CMA s'est engagée dans la réalisation de 6 guides pratiques (construction bois, charpente traditionnelle, fermettes, lamellé collé, assemblages) et d'un manuel de calculs simplifiés qui représenteront les références de base de l'Eurocode pour les artisans.

>> Le site «acteur bois construction»

Afin de développer l'offre professionnelle du marché du bois dans la construction, l'UNA CMA a élaboré une base de données nationale permettant de repérer les entreprises qui mettent en œuvre des composants bois dans la construction, en fonction de leurs références.



Les clients pourront ainsi identifier la ou les entreprises capables de réaliser leur projet sur une zone géographique déterminée.

Cette initiative permet aux chefs d'entreprises qui le souhaitent, d'affirmer leur positionnement commercial et professionnel sur le Net : www.acteurboisconstruction.com.

>> Les atouts de la fenêtre bois

Dans un marché dominé par les fabrications industrielles, l'UNA CMA propose aux entreprises artisanales une solution technique basée sur l'utilisation d'un logiciel de calculs des performances thermiques des menuiseries bois afin de :

- faciliter l'accès au marché sans abaisser la qualité des produits
- proposer une solution qui constitue une démarche intermédiaire avant la certification

Avec cette approche qualitative, les entreprises pourront occuper une vraie place sur ce marché, en proposant des fenêtres de qualité, sur mesure, répondant aux exigences techniques.

>> Les atouts d'une maison bois

- La légèreté des constructions
- La rapidité de mise en œuvre
- Une maîtrise globale des prestations et des coûts
- L'utilisation de matériaux de base écologiques
- Une efficacité thermique et acoustique supérieure
- Des possibilités de styles architecturaux, traditionnels ou novateurs

Ces qualités permettent à la maison bois de jouer un rôle de plus en plus important.

Autrefois choix des inconditionnels, elle représente désormais un vrai marché.

Elle concurrence même les pavillonneurs utilisant les techniques de la filière humide.

Professionnels, mettez ces atouts en évidence auprès de vos clients !